

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Ouverture de cliniques désignées pédiatriques dans Lanaudière

---

**Joliette, le 3 septembre 2021** - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite vous informer qu'à compter du 6 septembre 2021, les usagers pourront consulter leur médecin de famille en cabinet ou en clinique régulière s'ils souffrent de symptômes courants de la COVID-19. Ils étaient dirigés auparavant dans une clinique désignée d'évaluation (CDÉ). Ces cliniques cesseront leurs activités et seront remplacées par des cliniques désignées pédiatriques (CDP) qui assureront la relève dans la région de Lanaudière pour la clientèle âgée de 0 à 16 ans.

Ces nouvelles cliniques désignées seront ouvertes 7 jours sur 7 dans les mêmes locaux où se trouvaient les CDÉ et elles accueilleront les jeunes enfants qui répondent à l'un des critères suivants :

- Présentent ou non des symptômes associés au virus SRAS-CoV-2;
- Ne sont pas inscrits auprès d'un médecin de famille ou d'une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSPL);
- Sont inscrits, mais sont incapables d'être vus par leur médecin de famille ou leur IPSPL dans un temps opportun, soit dans un délai de 24 à 48 heures;
- Sont réorientés à partir des urgences.

Les parents ayant des bébés de moins de 3 mois devront continuer de se rendre à l'urgence pour leur part.

Dès lundi matin, les médecins de Lanaudière seront en mesure d'accueillir les jeunes usagers dans les cliniques désignées pédiatriques.

Pour leur part, les cliniques désignées de dépistage et d'évaluation de la COVID-19 demeurent ouvertes et le CISSS de Lanaudière invite la population à se faire dépister s'ils ressentent des symptômes liés au virus (fièvre, toux et difficultés respiratoires).

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière